



LE REGROUPEMENT D' ACTIONS MEMSCAP DEBUTE

Les actions nouvelles seront cotées dès le 18 mars

Grenoble, France et Durham, Caroline du Nord, 3 mars 2006 – MEMSCAP (Euronext: MEM), le fournisseur de solutions innovantes basées sur la technologie des MEMS (systèmes micro-électro-mécaniques), annonce aujourd'hui que l'opération de regroupement de ses actions a débuté.

Le regroupement des actions sera mis en œuvre à compter du 18 mars prochain, à l'ouverture du marché. Cette opération sera réalisée selon les modalités suivantes :

- Base de regroupement : échange de 40 actions anciennes contre 1 action nouvelle ;
- Nombre d'actions anciennes soumises au regroupement : 182 053 857 de 0,05 € de nominal ;
- Nombre d'actions nouvelles à provenir du regroupement : 4 551 346 de 2 € de nominal ;
- Cote boursière à laquelle sont inscrites les actions anciennes soumises au regroupement : Eurolist C, Euronext Paris ;
- Code ISIN des actions soumises au regroupement : FR0004155455 ;
- Code ISIN des actions regroupées : FR0010298620.

Le capital social demeure inchangé.

Le regroupement sera effectué en procédure d'office, la conversion étant réalisée par les intermédiaires financiers pour chaque lot de 40 actions anciennes. Conformément à ce regroupement, les conditions d'exercice des bons de souscription d'actions (BSA) encore en vigueur seront modifiées en multipliant les ratios d'attribution avant regroupement, par le ratio de 1/40, soit : BSA A : 160 BSA A donneront le droit de souscrire 1 action nouvelle MEMSCAP au prix unitaire de 2 € ; BSA D : le nouveau ratio d'attribution sera appliqué au calcul du nombre d'actions supplémentaires pouvant être souscrites au prix unitaire de 2 € ; BSA F : 160 BSA F donneront le droit de souscrire 1 action nouvelle MEMSCAP au prix unitaire de 16 € . Les conditions d'exercice des stock-options déjà émises par la société et encore en vigueur seront de même modifiées afin de prendre en compte les effets du regroupement.

Les actionnaires qui n'auraient pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles devront faire leur affaire personnelle de l'achat ou de la vente de leurs actions anciennes formant rompus. Ces actions anciennes pourront être négociées jusqu'au 31 décembre 2006.

Les actions nouvelles non réclamées par les ayants droit, à l'expiration d'un délai de 2 ans après le début des opérations de regroupement, seront cédées sur le marché et le produit net de la vente sera transmis à chaque intermédiaire financier, afin d'indemniser les ayants-droit concernés. En cas d'impossibilité, les fonds seront tenus pendant 10 ans à la disposition des ayants-droit sur un compte bloqué ouvert à la Société Générale, SGSS – GIS, 32 rue du Champ de Tir, 44 312 Nantes cedex.

A propos de MEMSCAP

MEMSCAP est le leader des solutions innovantes fondées sur les systèmes micro-électro-mécaniques (MEMS). Ces solutions comprennent des composants, de la production, des éléments de propriété intellectuelle, et des services associés. MEMSCAP est cotée sur l'Eurolist d'Euronext, Paris S.A. (code ISN: FR0004155455-MEM), et appartient au segment Next Economy. Pour plus d'informations, consultez le site <http://www.memscap.com>.

Pour plus d'informations contactez:

Aurore Foulon
Vice-Président,
Corporate Communications
Tel. : +33 (0)4 76 92 85 00
aurore.foulon@memscap.com

Yann Cousinet
Directeur Financier

Tel.: +33 (0)4 76 92 85 00
yann.cousinet@memscap.com